

Coût estimatif						Nécessité d'un dossier réglementaire	Taux de subvention possible	ACTIONS	Année de validation de la DIG		Année 2		Année 3		Année 4		Année 5		Autres actions, Années suivantes ou MO différente...				
Etudes particulières	Etudes complémentaires (topo, géotech)	Dossiers réglementaires	Moe	Travaux	Total				Année 1 2015 Peyrat / Camon	Année 2 / Mirepoix	Année 3 Mirepoix / Saint Amadou	Année 4 Amadou / Mazères	Année 5 Mazères / Cintegabelle	Prix estimatif	Temps	Prix estimatif	Temps	Prix estimatif	Temps	Prix estimatif	Temps		
					NE			A1 - Définition d'une nouvelle structure															
					NE			A2 - Communication et pédagogie															
				15 000	15 000		0.0	B1.1- maîtriser le développement urbain															
					0		0.0	B1.2- connaître les phénomènes de crues															
					0		0.0	B1.3- engager une réflexion sur l'arasement des endiguements															
					0		0.8	B1.4- optimiser l'écoulement dans les breils															
				50 000	50 000		0.8	B1.5- entretenir la végétation et éliminer les embâcles	50 000	20	50 000	20	50 000	20	50 000	20	50 000	20	50 000	20			
					0			B2.1- sécuriser les enjeux menacés à court terme															
	10 000	4 000	4 000	32 000	40 000	oui		Initier la démarche, déclencher la concertation															
		4 000			0			A - STEP Moulin Neuf															
		4 000			0			B - Pont Mirepoix															
		4 000			0			C - RD6 Besset															
		4 000			0			D - Route Antoinette St-Felix															
		4 000			0			E - Berges Gaudies															
	18 000	4 000	12 500	104 000	138 500	oui		F - Hameau Fourte															
					0			B2.2- surveiller les enjeux menacés à moyen/long terme															
					0			A - Sonnac (suivi)															
					0			B - Camon - Rte du lac de Montbel (suivi)															
					0			C - RD7 Lagarde (plantations et suivi)													1 000 3		
					0			D - Granjou Lagarde (traitement de la végétation et suivi)													1 500 4		
					0			D - Granjou Lagarde (déplacement des sédiments)													6 000 5		
					0			E - Confluence Ambronne (traitement de la végétation et suivi)													8 500 3		
					0			E - Confluence Ambronne (déplacement des sédiments)													15 000 6		
					0			F - Aval RD119 Mirepoix (traitement de la végétation et suivi)													6 500 3		
					0			F - Aval RD119 Mirepoix (déplacement des sédiments)													7 000 5		
					0			G - Poteau électrique (contact du gestionnaire et suivi)															
					0			H - Décharge Rieucros (suivi)															
					0			I - Pompes Font Communal (suivi)															
					0			J - Méandres Calmont (suivi)															
					0			C1.1- favoriser les attaques érosives															
					0			A - Condomines (suivi végétation)															
					0			B - Arbre blanc (coupes)															
					0			C - Secteur du Bigot (coupes)															
					0			D - Secteur la Plaine aval Capussac (coupes)															
					0			C1.2- restaurer les espaces de mobilité															
					0			A - Plaine du Chapitre													130 000 8		
					0			B - Le Mayrial - rive droite													54 000 9		
					0			B - Le Mayrial - rive gauche													476 000 9		
					0			C - Confluence avec le Douctouyre													215 000 9		
					0			D - Plaine de St Amadou													28 000.00 4.00		
					0			C1.3- favoriser la reprise des atterrissements															
					0			A - Aval RD119 (traitement de la végétation et suivi)													12 000 3		
					0			A - Aval RD119 (bras de crue par curage)													9 000 5		
					0			B - Arbre blanc (traitement de la végétation et suivi)													38 500 5		
					0			B - Arbre blanc (bras de crue par curage)													8 000 6		
					0			C - Aval Capussac															
					0			D - Massebrac													4 500 2		
					0			E - Ricardel															
					0			F - Confluence Douctouyre (traitement de la végétation et suivi)													5 500 3		
					0			F - Confluence Douctouyre (bras de crue par curage)															
					0			C2.1- étude de la continuité sédimentaire des ouvrages															
					0			C2.2- éliminer les obstacles existants															
					0			Ancienne chaussée Mauléon Narbonne	8 000	3											27 000.00 4		
					0			C2.3- éliminer le risque de piégeage															
					0			Plaine du Chapitre (plantations)													24 000 4		
					0			Mayrial (plantations)													24 000 4		
					0			Condomines	20 500	5											95 500 7		
					0			Arbre blanc	38 500	5											328 500 10		
					0			Ricardel (suivi, objectif de maintien du cordon végétal)															
					0			Confluence avec le Douctouyre													309 000 15		
					0			Méandre de Perri													155 000 15		
					0			C3.1- limiter strictement les prélèvements															
					0			C3.2- favoriser le maintien du profil en long															
					0			Passage à gué de l'ancienne gravière Doumenc	30 000	4											265 000 3		
					0			C4- assurer un suivi géomorphologique	3000	10											10 000 10		
					0			D1.1- créer des zones naturelles « réserves »															
					0			A - Plaine de St Marsal (plantations)													8 000 3		
					0			A - Plaine de St Marsal (bras piézométrique)													14 000 7		
					0			B - Amont de la RD119 à Mirepoix (plantations)													1000 2		
					0			C - Derrière le Moulin (coupes et plantations)													14 000 3		
					0			C - Derrière le Moulin (bras piézométrique)													22 000 8		
					0			D - Plaine de Berbiac													2 500 2.00		
					0			E - Ricardel															
					0			D1.2- lutter contre l'uniformisation du lit et la perte d'habitats													2 000 4		
					0			D1.4 - lutter contre les espèces invasives													5 000 3		
					0			D2- continuité écologique (cf. action C2.1)															
					0			D3- maîtriser les rejets (sensibilisation)															
TOTAL travaux / jours									150 000	87	50 000	64	53 000	53	113 000	57	80 500	42	2 343 500	202			
Subventions possibles									120 000		40 000		42 400		84 400		58 400		1 874 800				
Investissement correspondant									30 000		10 000		10 600		28 600		22 100		468 700				
montant à utiliser sur la réserve																							
budget clos sur la base de l'ancien programme																							

Organisation financière du SMAHA	Répartition	
	investissement	Fonctionnement
Contribution des Communes	50 000	20 000
Potentiel financier avec subvention	215 000	65 000
Economie	120 000	

80% invest / 70% fonct